

Saisissez votre recherche...



 FERMER

RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

FAMILLE, DÉMOCRATIE LOCALE, QUARTIERS, NOTRE VILLE

La campagne de recensement 2017 est en cours.

Jusqu'au 25 février 2017, environ 1200 logements Soissonnais seront recensés. Les foyers concernés ont été destinataires d'un courrier du Maire les avertissant de la visite prochaine d'un agent recenseur. Chacun d'entre eux dispose d'une carte officielle attestant leur identité et leur fonction.

Mis en ligne le 16 janvier 2017

À partir du jeudi 19 janvier et jusqu'au samedi 25 février 2017, la ville de Soissons est chargée d'organiser le recensement en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Un acte civique utile à tous :

En effet, le recensement de la population fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens ou encore conditions de logement. Ces résultats vont aider la Municipalité à adapter ses actions en fonction de vos besoins, notamment en matière d'équipements collectifs (nombre de crèches, de logements, d'établissements scolaires ou sportifs, création ou non de nouvelles lignes de bus). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin, ils déterminent le montant des dotations financières versées par l'Etat à la ville.

Un acte obligatoire :

La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Soyez toutefois rassurés : vos réponses resteront confidentielles et elles seront protégées par la loi. Elles seront transmises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires, pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les informations recueillies ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. De même, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Dans les prochains jours, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur, qui sera muni d'une carte officielle vous permettant de l'identifier facilement. Il vous remettra les questionnaires et pourra, si vous le souhaitez, les remplir avec vous.

6 agents recenseurs ont été désignés. Ce sont des agents municipaux, qui travaillent au quotidien à votre service, et qui ont été détachés pour assurer temporairement cette mission.



Pour tout renseignement, les agents du service état-civil et élections restent à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h au 03 23 59 90 00.



[RETOUR À LA LISTE](#)





SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

